

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-3376

présenté par

Mme Regol, Mme Arrighi, Mme Sas, M. Thierry, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh,
 Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës,
 M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sebaihi,
 M. Taché et Mme Taillé-Polian

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Économie »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	(en euros)
Développement des entreprises et régulations	0	0	
Plan France Très haut débit	0	0	
Statistiques et études économiques	0	6 000 000	
Stratégies économiques	6 000 000	0	
Financement des opérations patrimoniales en 2024 sur le compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État »	0	0	
TOTAUX	6 000 000	6 000 000	
SOLDE		0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement, inspiré par une proposition d'Alsace Mouvement Associatif, vise à augmenter l'enveloppe dédiée au Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) de 6 millions d'euros supplémentaires.

Il est par conséquent proposé un transfert de 6 millions d'euros en AE et CP de l'action "Action régionale" du programme "Statistiques et études économiques" vers l'action "Économie sociale, solidaire et responsable" du programme "Stratégies économiques".

Il est par ailleurs proposé au Gouvernement de lever le gage.